

La Liaison Multimodale Sud-Est

Résumé du dossier

S. Valcke, J.-C. Coustel, Association Vélo Toulouse (04/06/2007)

1- Le projet du Grand Toulouse

Le Grand Toulouse est le Maître d'Ouvrage d'une nouvelle liaison urbaine, entre le terminus de la future ligne B de métro à Ramonville et l'avenue de la Marcaissonne à l'entrée de Quint-Fonsegrives (voir la figure 1). Dénommée Liaison Multimodale Sud-Est (LMSE), la LMSE est inscrite au Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine et au Plan de Déplacements Urbains comme projet prioritaire, à réaliser pour 2008. Plus d'informations sont disponibles sur le site Internet du Grand Toulouse à l'adresse: <http://www.grandtoulouse.org> .



Figure 1 : Tracé global de la LMSE tel que prévu par le Grand Toulouse (Source : <http://www.grandtoulouse.org/>)

La chaussée de la LMSE sera partagée entre deux voies pour les voitures, deux voies de bus en site propre, ainsi qu'un espace piétons/vélos (voir la figure 2).

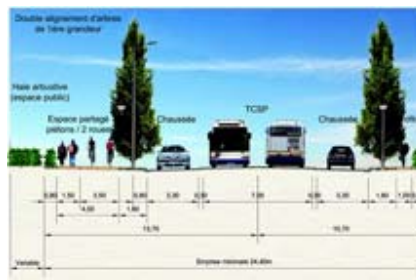


Figure 2 : Chaussée de la LMSE telle que prévue par le Grand Toulouse sur tout le parcours (Source : <http://www.grandtoulouse.org/>)

En particulier, le projet du Grand Toulouse prévoit la construction d'un nouveau pont en travers du Canal du Midi, classé au Patrimoine de l'UNESCO, au niveau de la zone boisée du Sentier Nature (voir la figure 3).



Fig. 3 : Impact de la LMSE, telle que prévue par le Grand Toulouse, sur la zone du Canal du Midi vers l'Université Paul Sabatier (Source : <http://veracruz.over-blog.net>)

Le projet du Grand Toulouse, c'est aussi:

- a) 15 000 véhicules supplémentaires par jour entre les ronds-points ENAC et Cambou (voir la figure 4) ;
- b) un passage à 8 m des nouvelles résidences de l'ENAC;
- c) une voirie qui vient buter sur le périphérique EST en empruntant, pour le franchir, l'actuelle rue André Villet (voir le cercle rouge sur la figure 1), c'est-à-dire une chaussée étroite où les bus ne seront plus en site propre et se retrouveront pris dans le flux de voitures.

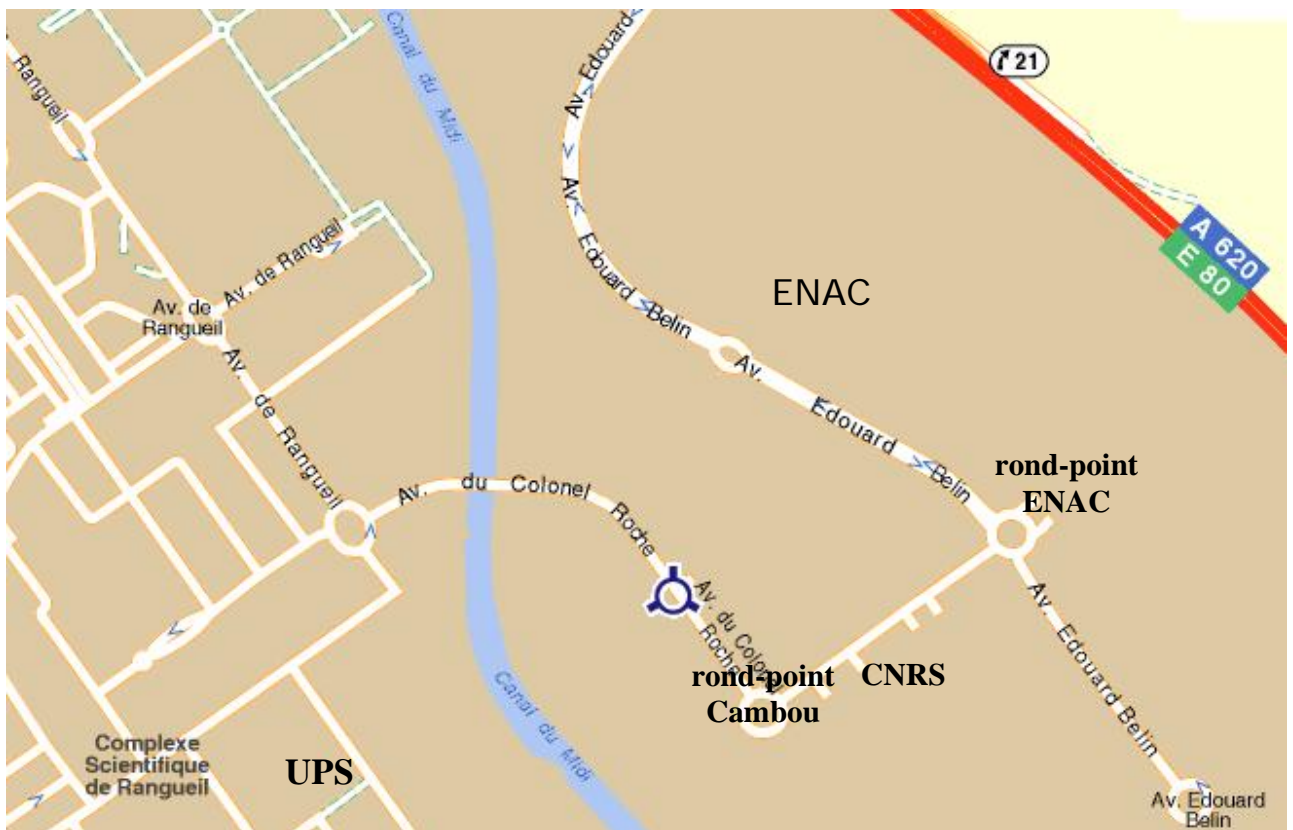


Fig. 4 : Plan de la zone impactée par la LMSE au niveau du canal du midi

2- La variante de tracé proposée par Veracruz

Une variante est proposée par Veracruz, l'association naturaliste/écologiste de l'Université Paul Sabatier Toulouse III, entre le futur terminus de la ligne B du métro sur la commune de Ramonville et le rond-point Cambou sur la commune de Toulouse en empruntant le boulevard extérieur de l'Université Paul Sabatier (UPS) et l'avenue du Colonel Roche. Le dossier de Veracruz est disponible à <http://veracruz.over-blog.net/article-1227062.html>



Fig. 4 : La variante proposée par Veracruz au niveau du Canal du Midi et de l'UPS.
(Source : <http://veracruz.over-blog.net>)

La variante Veracruz (voir la figure 4) propose de maintenir le pont Giordano Bruno en l'état ce qui impose à cet endroit de ne prévoir qu'une seule voie de bus en site propre (passage en alterné comme pour le projet des Herbettes à 500 m en aval sur le canal), en plus de deux voies pour les voitures et d'une passerelle additionnelle de 3m pour sécuriser les vélos.

La variante (qui drainerait la partie Est du campus) propose aussi deux zones avec seulement bus, piétons et vélos entre le rond point donnant sur l'avenue de Ranguel et le boulevard de l'UPS, ainsi qu'au niveau de la dernière section arrivant au futur terminus de ligne B du métro. Sur les autres sections, la variante prévoit, comme le projet initial, deux voies pour les voitures, deux voies de bus en site propre, ainsi qu'un espace partagé piétons/vélos.

3- Les conclusions de la Commission d'Enquête

En Octobre 2006, la Commission d'Enquête émet un avis favorable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) concernant la LMSE sous la réserve de différentes modifications dont en particulier « **Ne pas créer un nouveau pont sur le canal et choisir le trajet alternatif passant par le pont Giordano en ajoutant éventuellement une passerelle dédiée aux modes doux** » ce qui correspond à la variante proposée par Veracruz. Pour plus de détails sur les conclusions de la Commission d'Enquête : <http://jsalva2.free.fr/LMSE/ConclusionEUP.pdf>

4- Le vote du Grand Toulouse du 09 février 2007

Le 09 février 2007, le **Grand Toulouse vote (45 voix pour, 7 abstentions, 1 contre) la construction du nouveau pont sur le Canal du Midi et rejette ainsi les conclusions de la commission d'enquête publique** qui demander de choisir le trajet alternatif passant par le Pont Giordano Bruno.

5- La décision de préfet

Le mardi 27 mars, le préfet de Haute Garonne signe la Déclaration d'Utilité Publique de la LMSE autorisant ainsi la construction du pont sur le Canal du Midi, confirmant donc le rejet des conclusions de la commission d'enquête publique.

L'Association Vélo Toulouse avec les Amis de la Terre, Veracruz, Uminate et le collectif PDU protestent **contre la construction d'un nouveau pont routier sur le Canal du Midi, classé Patrimoine de l'Humanité.**

L'Association Vélo considère que le Grand Toulouse bafoue le souhait des citoyens exprimé lors de l'enquête publique et face à ce mépris de la démocratie entreprend un **recours au tribunal Administratif**, conjointement avec Les Amis de la Terre et d'autres associations.

Pour suivre nos actions, consultez : <http://toulousevelo.free.fr> et signez la **pétition** à <http://toulousevelo.free.fr/IMG/pdf/PetitionLMSE.pdf>